Homélie de la commémoration de tous les fidèles défunts

Hier, c'était la solennité de la Toussaint ; aujourd'hui, 2 novembre, notre regard se tourne vers tous ceux qui ont quitté ce monde, pour les porter dans nos prières. Entre les deux célébrations, le rapport semble facile à établir. Effectivement, la commémoration des fidèles défunts est comme un complément de la fête de la Toussaint, car ces deux jours nous rappellent ce qu'est réellement la communion des saints.

La terre, le purgatoire et le ciel constituent la même Église de Jésus-Christ en des états différents. Les fidèles vivants, les défunts dont l'âme a besoin d'être purifiée, les élus déjà parvenus au sein de la gloire sont tous frères. Les uns ont été hier ce que nous sommes à notre tour aujourd'hui, et demain, avec le secours de la grâce, nous serons ce qu'ils sont eux-mêmes aujourd'hui. Ceux qui sont déjà entrés dans la gloire prient pour nous ; nous aussi nous prions avec eux pour ceux qui passent encore l'étape de la purification. Entre les trois états de l'Église (triomphante, souffrante et militante), la prière constitue le lien d'unité et de solidarité.

Mais est-il vraiment nécessaire de prier pour les défunts ? Que peut changer notre prière à la destinée des fidèles trépassés ? Leur sort n'est-il pas fixé une fois pour toutes dès leur mort ? La foi catholique en l'efficacité de notre intercession pour les défunts est-elle vraiment basée sur la Sainte Écriture ? N'est-il écrit dans la lettre aux Hébreux (9, 27) qu' »il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement ?

La question nous est souvent adressée, peut-être. Que faut-il en penser ? Un exemple biblique : la prière pour les martyrs d'Israël. Lors de la résistance des Maccabées à la persécution d'Antiochus Épiphane, au 2e siècle avant Jésus-Christ, plusieurs combattants tombèrent sur le champ de bataille. Or voilà qu'en relevant les corps de ceux qui avaient succombé pour les inhumer avec leurs proches, on découvrit sous leurs tuniques des objets consacrés aux idoles et que la Loi interdisait aux juifs. Ils avaient donné leur vie pour défendre le nom du Seigneur et pourtant, ils étaient coupables d'idolâtrie. Alors, Judas Maccabée prit une décision pleine d'espérance : « ayant fait une collecte, il l'envoya à Jérusalem afin qu'on offrît un sacrifice pour le péché, agissant fort bien et noblement d'après le concept de la résurrection. Car, s'il n'avait pas espéré que les soldats tombés dussent ressusciter, il était superflu de prier pour les mors, et s'il envisageait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, c'était là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché. Ce texte du livre des Maccabées suppose donc que les défunts peuvent passer par une sorte de purification avant leur entrée dans le Royaume ; et que la prière des vivants leur apporte un grand soutien.

Quelques textes du nouveau testament s'inscrivent dans le même sens. Le premier est un passage de la 1ére Lettre aux Corinthiens (1 Co 3, 12-16) : « Or si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun sera manifestée ; car le jour la fera connaître, parce qu'elle se révèlera dans le feu, et le feu éprouvera ce qu'est l'œuvre de chacun. Si l'œuvre de quelqu'un est consumé, il perdra sa récompense ; pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu ».

Le second est un extrait de l'Évangile selon saint Matthieu (Mt 12, 32) qui évoque la possibilité de « péchés remis » dans l'autre monde, c'est-à-dire après la mort : « Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir ».

Bien que le mot « purgatoire » ne soit pas utilisé dans la Bible, la réalité qu'il désigne y est bien affirmée. Il ne s'agit pas d'un lieu, mais d'un état « transitoire » de purification avant la gloire du ciel. C'est pourquoi l'Eucharistie, étant le trésor par excellence de l'Église, il n'est pas étonnant que les chrétiens depuis les premiers siècles, aient appliqué ses mérites non seulement aux vivants mais aussi aux défunts. Ainsi jusqu'à nos jours le sacrifice de la messe est offert pour les morts. La prière pour les morts et l'Eucharistie offerte en suffrage pour eux, sont des aides que les vivants apportent aux morts.